

- Avec un **CAP d'état** on rentre dans les hôpitaux comme aides d'atelier temporaires (bons à tout faire, remplaçant un ouvrier d'état, ou balayeurs, rentrant le charbon et remplaçant les ampoules grillées)
- Au bout d'un an on est titulaire comme aide d'atelier (nouvelle appellation 02 - groupe IV).
- si on passe un concours, on devient 01 (groupe V)

le récent changement d'appellation masque le but de l'administration ; désormais on sera embauché comme aide d'atelier temporaire, on passera un concours pour devenir, non plus 01, mais 02, ainsi on diminuera d'autant le cadre 01 !

La CGT à juste titre réclame :

UNE SEULE CATEGORIE D'OUVRIER D'ETAT (O.E.) aux indices du groupe V, et le reclassement de l'échelle ES3 (conducteur auto - ouvrier de la pharmacie centrale - chauffeur - blanchisseurs) dans le même groupe V, c'est-à-dire parité avec les ouvriers d'état.

Mais pourquoi alors a-t-elle accepté au Conseil Administratif Supérieur, la discussion par catégorie et la séparation des ouvriers en 2 groupes !

* **les Conditions de travail du personnel ouvrier** sont particulièrement pénibles : dans les sous-sols, la chaleur (jusqu'à 50 degrés c.), la poussière, l'humidité, sans compter les risques de contamination par les détritux, le travail au four d'incinération. Pourtant le personnel ouvrier n'est pas reconnu personnel actif !

- 7) Le passage dans la catégorie B active avec retraite à 55 ans, est une revendication prioritaire pour tous les travailleurs hospitaliers.

Nos syndicats avancent depuis quelques temps 1 mois de congé l'été, plus 15 jours l'hiver ...hélas ce ne sont pas les grèves-pressions de 24 heures et les semaines d'action qui permettront de l'obtenir !

- 8) **Les C et D**

- Nous avons déjà dit ce que nous pensions du contrat de collaboration de classe signé par les directions CFDT et FO. Les militants de la Taupé dans la CFDT se sont battus et continuent à se battre **pour la dénonciation de ce contrat.**

- Mais d'abord qu'est ce que la réforme des C et D ? elle vise à remplacer les 10 échelles indiciaires par 7 groupes de rémunération. A quoi sert un système si complexe de classement ? personne ne s'y retrouve entre les groupes définitifs et les groupes transitoires, les revendications des syndicats et les propositions du gouvernement (cf annexe numéro 2). C'est justement ce que cherche la bourgeoisie : **diviser les travailleurs en catégories ...et ainsi les battre catégorie après catégorie** (c'est ainsi qu'au Conseil d'Administration supérieur, nous l'avons dit, l'accord au lieu d'être global a été catégoriel et qu'on a débouché sur l'« arbitrage » du premier ministre pour les aides-soignantes et les agents hospitaliers (27.000 rien qu'à l'AP) !

- Mais comment peut-on à la fois réclamer 1000 F minimum et se battre pour un reclassement où les groupes inférieurs débiteront nettement au-dessous de 1000 F de salaire de base ?

Au contraire nous devons riposter aux tentatives de division de la bourgeoisie en imposant la simplification des classements. Nous devons lutter pour un reclassement élevant les bas salaires. Nous proposons la suppression des 3 groupes inférieurs I, II et III fusionnés dans le groupe IV.

Ainsi il y aurait 4 groupes et les choses seraient beaucoup plus claires !